



COLLECTE DES COMPOSTABLES

EN RÉCUPÉRANT VOS RÉSIDUS DE CUISINE ET DE JARDIN POUR LE COMPOSTAGE, VOUS AIDEZ LA TERRE À SE PORTER DE MIEUX EN MIEUX!

MATIÈRES ACCEPTÉES:

- ♦ Restes de repas
- ♦ Fruits et légumes: entiers, pelures, épluchures, cœurs, etc.
- ♦ Grains de café, filtres à café et sachets de thé
- ♦ Coquilles d'œufs
- ♦ Pain, rôties
- ♦ Produits laitiers
- ♦ Gazon et feuilles d'automne
- ♦ Fleurs et plantes
- ♦ Brindilles
- ♦ Écorces, copeaux, bran de scie
- ♦ Aiguilles de pin
- ♦ Résidus de jardinage

MATIÈRES REFUSÉES:

- ♦ Papier, carton, verre, métal, plastique
- ♦ Couches et serviettes sanitaires
- ♦ Cendre et cigarettes
- ♦ Litière d'animaux
- ♦ Graisse et huile
- ♦ Tout autre déchet

CONSEILS PRATIQUES

POUR LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES:

MINI-BAC:

1. Placez dans un endroit pratique (ex.: près de l'évier de la cuisine)
2. Au fur et à mesure, déposez les pelures, poches de thé et autres résidus alimentaires dans le mini-bac
3. Videz le mini-bac dans le bac brun régulièrement
4. Rincez le mini-bac chaque fois qu'il est vidé afin de prévenir les mauvaises odeurs

BAC BRUN:

1. Placez près de la maison ou sur votre lieu de travail (pelouse, jardin...)
2. Déposez le gazon, les feuilles, les résidus de jardin, etc. sans sac, directement dans le bac brun
3. Y inclure également les résidus de cuisine en provenance du mini-bac
4. Placez le bac brun sur le bord de la route avant 7 heures AM le jour de la collecte

**CONSULTEZ VOTRE ÉCOCALENDRIER
POUR CONNAÎTRE LA JOURNÉE DE COLLECTE DES BACS BRUNS
POUR VOTRE MUNICIPALITÉ**

VOUS PRÉVOYEZ DÉMÉNAGER?

S.V.P. avisez la Régie au numéro de téléphone ci-dessous et laissez les contenants de collecte au nouvel occupant. Le bac brun et le mini-bac demeurent la propriété de la Régie en tout temps

DES QUESTIONS? COMPOSEZ LE 450-562-0778



RÉGIE INTERMUNICIPALE
Argenteuil Deux-Montagnes